EPE-ALGERIE TELECOM-SPA
Direction Opérationnelle dès télécommunications d'Ain-Temouchent
Sous-direction Technique Opérationnelle

Réf : AT/DOT46/SDTO/DRA/CRU /014 / 2024 Ain Temouchent, le 29/02/2024

Le Directeur Opérationnel des télécommunication de la wilaya d'Ain Temouchent
A
Monsieur le Gérant de l'entreprise BOUZIDI ABDELRAOUF
Sis à Rue Al Cité Freres Lembarkia N°1322 Wilaya -Batna-

Objet : Mise en demeure N° 01.
Projet : Travaux de raccordement final des clients en fibre optique et en cuivre.
Site : CMP BENI SAF+ZONE.

- Vu le marché des travaux **N° 45/2022** conclu avec le gérant de l'entreprise **BOUZIDI ABDELRAOUF** ;
- Vu le bon de commande **N°230093 du 20/04/2023** ;
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux **N° 65/2023 du 30/04/2023 en attente de notification** par le gérant de l'entreprise **BOUZIDI ABDELRAOUF** ;
- Vu la correspondance réf : AT/DOT46/SDTO/DRA/CRU/093/2023 ayant pour objet « notification du ordre de service de démarrage des travaux » ;
- Vu la mise en demeure N°01 réf : AT/DOT46/SDTO/DRA/CRU/123/2023 ayant objet de « notification du ordre de service de démarrage des travaux » ;
- Vu la mise en demeure N°02 réf : AT/DOT46/SDTO/DRA/CRU/132/2023 ayant objet de « notification du ordre de service de démarrage des travaux » ;
- Vu la correspondance du gérant de l'entreprise en date 17/07/2023 ayant l'objet de « A/S la mise en demeure N°132/2023 » ;
- Vu la présence du gérant de l'entreprise **BOUZIDI ABDELRAOUF** au niveau du siège de la DOT pour objet de « notifié la reconduction du contrat à commande » ;
- Malgré nos plusieurs conversations par téléphone pour notifier ordre de service de démarrage des travaux ;
- Vu l'engagement des moyens humaines et moyens matériels du **28/09/2022** annexés au marché des travaux **N° 45/2022** conclu avec le gérant de l'entreprise **BOUZIDI ABDELRAOUF** ;
- vu la défaillance avéré de gérant de l'entreprise **BOUZIDI ABDELRAOUF** dans l'accomplissement de ses engagement contractuels ;

La direction opérationnelle de télécommunication en sa qualité du contractant (Maitre D'ouvrage) **met en demeure** le gérant de l'entreprise **BOUZIDI ABDELRAOUF** , d'honorer ces engagements contractuels et de se présenter au niveau de la direction opérationnelle des télécommunications d'Ain Temouchent pour notifié l'ODS démarrage des travaux de raccordement des clients en fibre optique en instances dans un délai de quarante-huit heure (48 Heure) à compter de la publication de la mise en demeure sur le portail Web d'Algérie Télécom et par les voie reglementaires.
Faute par l'entreprise de satisfaire le présent courriel, Algérie télécom se réserve le droit de prendre les mesures administratives et règlementaire à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles du l'article 32 du marché.

Le Directeur Opérationnel